



Cercle Vulnérabilités et Société

Participation Sociale des Aînés

Propositions pour valoriser et développer
la participation sociale pour et avec les aînés



Contexte et objectifs du groupe de travail

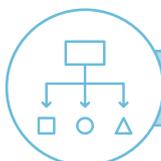
Initié par le Cercle Vulnérabilités et Société en résonance avec la concertation «Grand âge et autonomie» instituée par Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, le groupe de travail «Participation sociale des aînés» a réuni plusieurs de ses membres, tous acteurs au quotidien de la citoyenneté, de la solidarité et de la Silver économie.

Son objectif était d'aboutir – dans un temps contraint – à la formulation d'initiatives concrètes, innovantes, et apportant un éclairage singulier, en vue de nourrir le futur projet de loi «Grand âge et autonomie».

Ce travail a été conduit parallèlement à la concertation nationale pilotée par Dominique LIBAULT et, bien que le thème de la participation sociale des aînés ne soit pas au cœur du rapport final, il a d'ores et déjà donné lieu à des propositions que le Cercle partage et qui ne figurent pas dans la présente note de position. Nous pouvons noter par exemple la proposition 2 qui a pour but de développer les liens intergénérationnels et de sensibiliser dès le plus jeune âge à la notion de solidarité et au processus de vieillissement ; et les propositions 35 – 36 – 37 autour de la lutte contre l'isolement de la personne âgée en mobilisant des bénévoles de tous les âges.

Périmètre de questionnement du groupe de travail : les personnes âgées isolées

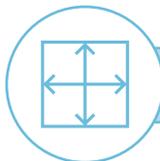
- L'isolement social des aînés – soit environ 1,2 M de personnes isolées de plus de 75 ans – constitue une situation préjudiciable sur de nombreux plans, touchant notamment à celui de leur santé. En effet, le manque de relation sociale engendre des problématiques de santé et renforcent certaines pathologies, comme la dépression. Il favorise parallèlement le non-recours aux droits et aux soins, et accélère ainsi la perte d'autonomie des personnes âgées fragilisées.
- À ce titre, apporter des réponses à cette population revient à soutenir au plan humain des situations qualifiées souvent de grande détresse, mais aussi à identifier des solutions de prévention et d'actions qui dépassent cette seule cible. Dans ce contexte, le groupe s'est entendu sur le haut pouvoir de modélisation pour le reste de la population.



Méthodologie du groupe de travail

Ce groupe de travail s'est réuni à cinq reprises. Son analyse de la situation ne prétend donc pas être exhaustive. Cependant, à partir d'un constat partagé, il formule des propositions choisies et en nombre délibérément restreint.

Au sein de cette note, la participation sociale se définit comme l'action de participer à quelque chose, d'avoir un droit de regard, de libre discussion et d'intervention. Cette participation sociale s'inscrit dans une grande diversité de lieux (associations, groupes, institutions, entreprises, quartiers, etc.), à différents niveaux (local, régional, national, international). La participation sociale des aînés s'entend donc comme le fait de rester acteur et citoyen au sein de la société et des territoires, quel que soit son âge et son degré de fragilité.



Parti-pris et convictions

S'agissant de l'isolement social des aînés, le groupe de travail a fait émerger un paradoxe :

- d'une part, ce phénomène fait l'objet de mobilisations régulières en vue d'apporter des réponses sur le terrain. Cette stratégie de la main tendue, du «don» de la société vis-à-vis des personnes âgées isolées, apparaît relativement importante sans pour autant produire d'effets significatifs,
- d'autre part, les aînés isolés disposent de relativement peu d'opportunités – lieux, espaces – pour faire valoir leur contribution sociale, rendant ainsi difficile l'expression de leurs compétences ou de leurs expériences. Cette carence de possibilités de «contre-don» rend ainsi difficile l'identification et la valorisation de leur potentiel.

N'exercer la force que sur une des deux bornes du lien social – celle du don – crée ainsi un déséquilibre préjudiciable, non seulement pour les personnes concernées, mais aussi pour l'ensemble de la société qui se prive d'une richesse dont elle pourrait tirer parti : il y a perte de valeur collective.

Favoriser une meilleure exploitation du gisement – de valeurs, d'innovations, de savoirs... - que représentent les aînés, permettrait une approche réellement inclusive, finalement plus respectueuse de leur intégrité, où la personne fragile ou souffrante peut aussi devenir une personne agissante.

C'est dans ce cadre de réflexion que s'inscrivent les orientations et actions proposées.

Elles sont portées par une série de convictions fortes, en phase avec les valeurs du Cercle Vulnérabilités & Société :

- **La continuité de vie** : les aînés sont citoyens et acteurs de leur vie tout au long de leur parcours de vie, quels que soient leurs âges et leurs situations de vulnérabilité
- **La mixité enrichissante des expériences** : penser l'action en termes collaboratifs, notamment au plan intergénérationnel, en favorisant les espaces de «co» - co-construction, co-responsabilité ; coopération...
- **Le potentiel inhérent à la vulnérabilité** : derrière chaque situation de vulnérabilité, il existe une ressource riche en termes d'expériences, de compétences... qui mérite d'être mise au service du bien commun.
- **La force de la territorialité** : plus une action est décentralisée, portée et menée par les acteurs du terrain – qui en maîtrisent la culture et les contraintes – plus celle-ci a des chances d'être efficace. Dans cette optique, le groupe s'est attaché à envisager un cadre de solutions pouvant donner lieu à une multipolarité d'initiatives.



1 préconisation préalable majeure : réinventer la sémantique de la retraite

Le mot est souvent porteur d'un imaginaire. Celui de retraite n'échappe pas à la règle puisqu'il traduit une réalité issue de l'après-guerre qui n'a plus grand-chose à voir avec la situation vécue aujourd'hui par des aînés quittant le monde des actifs au crépuscule de leur carrière.

Plus que désuet, il participe même de l'isolement social des aînés.

Il signifie la fin alors qu'il est un nouvel élan : les «retraités» sont de plus en plus actifs, affirment leur volonté d'être acteurs du changement sociétal et participent, voire même s'engagent dans des activités sociales. La diversité des activités se mixe et les «retraités» peuvent cumuler un certain nombre de pratiques : bénévolat (où ils apportent gracieusement leur expérience professionnelle et privée), expertise professionnelle (souvent sous la forme de micro-entrepreneur), consommation (loisirs, voyages), soutien (familial, social), etc

Pour opérer un renversement paradigmatique de nature à influencer durablement les représentations et donner à voir une réalité plus positive – et plus juste –, le groupe préconise de réaliser un travail de reconfiguration sémantique du terme de «retraite» : ce changement de terme permettra de redonner du mouvement à une période qui est aujourd'hui perçue comme une inertie de vie, une mise à l'écart, tout en suscitant de l'attractivité et du désir autour de cette phase de départ de la vie professionnelle, qui peut tout aussi bien être une nouvelle entrée dans la vie sociale

Ce changement sémantique pourrait être travaillé à partir d'une démarche co-créative plurielle :

- Utiliser une méthodologie créative en co-construction avec des personnes de différents âges, dont impérativement un nombre significatif de personnes en situation de retraite et de différents profils ;
- Identifier un terme (ou groupe de mots) court, simple, compréhensible, inspirant ;
- Avoir une attention aux valeurs et à l'imaginaire que le terme pourra faire circuler ;
- Un terme non discriminant ;
- Une valorisation du rôle des personnes de plus de 60 ans dans la société (acteur, citoyen, à engager) ;
- Trouver un mot qui correspondent à l'univers actuel des personnes de plus de 60 ans.

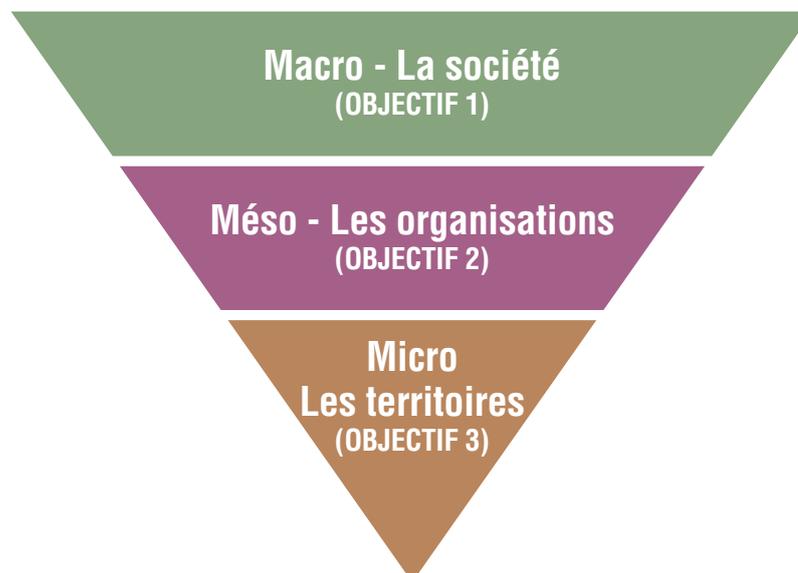
Nous pensons ce changement de sémantique de la retraite comme constituant un impératif. Sans cette modification, les propositions de cette note ne pourraient avoir tout l'impact attendu, qui est celui de la valorisation et du développement de la participation sociale des aînés.



7 propositions pour valoriser et développer la participation sociale des aînés

Le groupe de travail a fait émerger sept propositions autour de trois objectifs pour valoriser et développer la participation sociale des aînés. Les trois niveaux se structurent entre :

- Une logique macro-sociale qui se rapporte à la société dans son ensemble.
- Une logique méso-sociale qui prend en compte les structures intermédiaires, les organisations participant au tissu socio-économique (entreprises, associations nationales, administrations publiques...).
- Une logique micro-sociale qui se focalise sur les interactions entre différents acteurs au niveau des territoires.



Ces propositions, développées ci-après, servent les objectifs suivants :

- 1 Valoriser l'expérience des aînés** afin de multiplier les interactions entre les aînés et des structures économiques et éducatives.
- 2 Promouvoir la participation sociale au sein des organisations avec et pour les aînés.**
- 3 Co-construire avec les aînés des espaces vie à l'échelon local.**



OBJECTIF 1 : Valoriser l'expérience des aînés

POURQUOI ?



Les aînés ont une expérience et des compétences qu'il serait insensé de perdre : il est donc nécessaire de la valoriser au sein de la société. Une des manières de faire est d'intégrer les aînés dans un tissu de relations sociales dans lequel ils pourront démontrer leurs apports. Ces rencontres doivent pouvoir contribuer à changer de regard sur les aînés afin de créer une société plus inclusive. Deux secteurs nous semblent plus propices à ces rencontres : l'économie et l'éducation.

L'économie, parce qu'il est nécessaire que les acteurs de l'innovation économique et sociale (pas seulement ceux de la silver économie) se laissent inspirer par l'expérience et les idées que peuvent proposer les aînés, pourvu qu'on leur en donne la chance et le cadre.

L'éducation, parce que l'enfance et l'adolescence sont des temps propices pour sensibiliser les jeunes à l'engagement citoyen, à la diversité de chaque individu et à la prise de conscience de la valeur des aînés à travers des moments de rencontre au sein de différents lieux, comme l'école – lieu de la fabrique du citoyen.

COMMENT ?



Proposition 1

Créer un réseau «passeurs d'expériences et d'envies»

- ⊗ Les aînés sont riches d'expériences acquises tout au long de leur parcours de vie. Ils disposent d'un capital humain à transmettre et d'histoires à raconter. Tous types de lieux (écoles, médiathèques, centres sociaux, théâtres, etc.) pourront accueillir les «passeurs d'expériences et d'envies» et recueillir leurs témoignages, leurs expériences, mais aussi leurs rêves pour que les plus jeunes prennent le relais (citoyenneté, fraternité, écologie, démocratie...). Une plateforme numérique pourra mettre en avant ces histoires, philosophies de vie, expériences, etc.
- ⊗ Dans le cadre de la scolarité obligatoire, il est proposé de développer les liens entre les générations et de faire participer les aînés faisant partie du réseau «passeurs d'expériences et d'envies» aux cours d'instruction civique. Ces séances avec les aînés pourront s'articuler autour de débats sur des sujets d'actualité, proposé par la classe ou par le professeur.

Incuber des start-up dans des résidences services, résidences autonomie et dans des EHPAD

- ⊗ Dans une démarche d'ouverture des habitats accueillants les aînés, il est proposé d'incuber des start-up dans des résidences services, résidences autonomie et dans des EHPAD. Les aînés pourront donner leur avis, participer à ces nouvelles créations d'offres. Les start-up seront sélectionnées principalement par un jury constitué d'aînés vivant dans les différents types d'habitats. Ces start-up pourront relever du champ du grand âge et de l'autonomie, comme de n'importe quel autre secteur. Naturellement les entrepreneurs de la silver économie pourront au quotidien se confronter directement à leurs utilisateurs et développer ainsi des offres qui soient au plus près des attentes et des comportements des aînés.

BÉNÉFICES



- ⊗ Pour les jeunes : s'inscrire dans une histoire qui se prolonge de génération en génération et acquérir le goût de l'engagement citoyen.
- ⊗ Pour les aînés : valoriser leur parcours de vie, leurs expériences, leurs compétences,
- ⊗ Prévenir la perte d'autonomie et le sentiment d'isolement et de déclassement grâce à la participation sociale,
- ⊗ Développer la citoyenneté, l'autocritique, l'intergénération, la tolérance, l'ouverture d'esprit et le goût d'agir ensemble.



OBJECTIF 2 : Promouvoir la participation sociale au sein des organisations avec et pour les aînés

POURQUOI ?



Les entreprises doivent être mobilisées sur cet enjeu du vieillissement de la population et de la participation sociale des aînés. Elles ont pleinement leur rôle à jouer sur ces sujets en se donnant les moyens d'innover, de transformer et de promouvoir la participation sociale en adoptant des pratiques plus justes et plus efficaces : la participation sociale ne doit pas être seulement à sens unique au service des aînés. Elle doit aussi comporter une dimension de réciprocité (les aînés au service de la société). De ce travail fondamental d'inclusion sociale et économique, les entreprises pourront aussi tirer avantage en termes d'organisation, de réputation, de différenciation.

COMMENT ?



Proposition 3

Créer un indicateur de RSE « Transition démographique »

- ⊗ Il est proposé de créer un indicateur de responsabilité sociétale des entreprises prenant en compte les enjeux du vieillissement de la population. Cet indicateur sera déterminé en fonction de critères, tels que : l'âge des collaborateurs ; le taux d'emploi des seniors ; les dispositifs d'accompagnement à la transition travail – retraite ; les dispositifs mis en place pour accompagner les aidants ; l'engagement bénévole des collaborateurs à destination des aînés ; le développement d'offres de produits ou service impliquant des aînés en termes de co-construction... s'agissant notamment de biens à destination des aînés, etc.
- ⊗ Cet indicateur pourra être intégré à des certifications ou des labels qui intègrent des sujets plus larges comme des exigences sociétales et environnementales, de gouvernance, ainsi que de transparence envers le public.
- ⊗ Les bonnes pratiques des entreprises pourront être partagées sur une plateforme numérique et des fiches outils pourront être proposées pour permettre à d'autres entreprises de pouvoir dupliquer ces pratiques.

Moduler le travail et la retraite à travers des dispositifs de mécénat de compétences

- ⊗ Dans le cadre de l'évolution des carrières et de la société, nous proposons de sortir d'une vision binaire et couperet de la retraite pour instituer à la place des fins de carrières plurielles et à la carte, respectueuses des ressources et des envies des individus.
- ⊗ Pour ce faire, il est proposé de développer l'engagement bénévole à travers des dispositifs de mécénat de compétences en fin de carrière (par exemple en donnant 20 % de son temps à une association). Ainsi, les individus auront déjà une connaissance du monde du bénévolat et pourront plus facilement continuer à participer socialement lors de leur retraite.

BÉNÉFICES



- ⊗ Valoriser le don et le contre-don.
- ⊗ Pour l'individu : découvrir de nouveaux milieux, se sentir utile socialement, développer son réseau professionnel et personnel, améliorer son capital santé, prévenir la perte d'autonomie... etc.
- ⊗ Pour les organisations : ancrer l'entreprise sur son territoire, diffuser une image positive, augmenter le niveau de leur réputation au sein de la collectivité et auprès de clients potentiels, s'engager dans une action philanthropique, etc. En développant des indicateurs de RSE, l'entreprise peut garantir sa responsabilité au regard des enjeux du vieillissement.



OBJECTIF 3 : Co-construire avec les aînés des espaces de vie à l'échelon local

POURQUOI ?



- ⊗ L'isolement social des aînés nécessite de re-cr er du lien social – de pr f rence physique - et pouvant  tre compl t  par du lien virtuel - autour d'eux en favorisant les  changes sur les territoires. Cette mobilisation sur les territoires doit  tre envisag e comme une opportunit  de transmission r ciproque entre les g n rations et de dynamisation de la vie sociale locale.
- ⊗   partir du constat qu'il existe d j  un grand nombre d'initiatives qui favorisent les liens sociaux sur les territoires, il importe de trouver des solutions pour mailler l'existant et soutenir les dynamiques de participation sociale locale.

COMMENT ?



Proposition 5

Soutenir l'organisation de la rencontre entre l'offre et la demande de b n volat sur les territoires

- ⊗ La p r quation entre l'offre et la demande doit  tre renforc e par le biais d'une plateforme territoriale pour mettre en lumi re l'offre de b n volat, dont celle   destination des a n s ; identifier les besoins de b n volat sur les territoires ; montrer   ceux qui souhaitent participer socialement, dont les a n s, les offres existantes. La plateforme pourrait  tre le point unique des offres en cr ant des passerelles entre les diff rentes initiatives d j  d velopp es par certains r seaux, comme France B n volat par exemple..



Proposition 6

Cr er des «Espaces de Participation Sociale» (EPS) sur les territoires

- ⊗ Dans un souci de re-dynamiser le tissu social local, en s'inspirant notamment de l'agr ement « Espace de vie sociale » de la CAF, il est propos  de cr er des lieux   l' chelle de quartiers, de communes ou de communaut s de communes, en fonction de la taille des territoires. Ces « Espaces de Participation Sociale » (EPS) s'inscrivent dans une politique territoriale de proximit , qui facilite la rencontre, le partage, la collaboration. Ils sont tourn s vers le partage d'exp riences, la cr ativit  et l'initiative. Cette solution hybride locale peut permettre d'accueillir un large spectre d'initiatives citoyennes, o  tous les individus, et en particulier les a n s, peuvent y trouver leur place.

- ⊗ L'EPS se veut donc être une maison ouverte sur le territoire ayant pour objectif de développer le lien social entre les générations et favoriser l'épanouissement de chacun. Ce lieu, s'inscrivant dans une structure existante ou dans un lieu en transition, doit pouvoir être un espace où les citoyens, et en particulier les aînés, se rencontrent, se rendent services et se retrouvent pour des moments de convivialité à travers des activités culturelles et festives, le tout coordonné par un médiateur. Il pourrait ainsi constituer une base locale fixe de nature à rassembler autour d'eux des équipes citoyennes qui y trouveraient des repères, des activités, des possibilités d'échanges et de mise en visibilité des énergies. En outre, ces initiatives permettraient un maillage pertinent des territoires (au carrefour des besoins et des ressources), fédératif et de nature à renforcer, voire concrétiser la démarche Mona Lisa (Mobilisation Nationale de Lutte contre l'isolement des personnes Âgées).
- ⊗ Les EPS apportent une cohérence à travers une méthodologie d'animation collective, un cahier des charges et une vision partagée. Il serait nécessaire de partir d'un diagnostic territorial afin de bien cerner les besoins des habitants, les atouts et les manques du territoire donné, pour garantir la cohérence entre l'EPS et le territoire.
- ⊗ Une expérimentation pourrait être lancée à l'échelle d'un territoire, pour ensuite constituer un cahier des charges afin de dupliquer la méthodologie. Il est à souligner la nécessité de co-construire avec les aînés eux-mêmes l'ensemble de la démarche.



Proposition 7

initier des temps de concertation permettant aux aînés d'un quartier ou d'une localité, de participer aux décisions touchant à la vie locale

- ⊗ A ce titre notamment, il est proposé un appel régulier à l'avis des aînés vivant en Ehpad, résidences services/autonomie ou encore vivant à proximité dans leur domicile historique, sur des projets municipaux ou départementaux (projets urbains, rénovations, nouvelles infrastructures...), sous forme de saisine ouverte aux établissements ou résidences d'accueil volontaires pour l'organiser. Cette stratégie de dialogue et d'échange, testée avec succès à l'occasion du Grand Débat National que le Cercle Vulnérabilités et Société a porté au sein des établissements, est une voie pertinente pour :
 - Fluidifier les relations au sein de l'établissement : entre les résidents et le personnel soignant et plus largement entre «le monde du dedans et le monde du dehors»,
 - Imaginer de nouvelles approches inhérentes à l'expérience singulière portée par une population plus vulnérable.
- ⊗ L'appel systématique à la réflexion des aînés permettrait ainsi d'initier de nouvelles dynamiques profitables sur le terrain :
 - En intégrant mieux les aînés aux décisions et à la vie locale,
 - En favorisant leur contribution et donc l'exercice de leur citoyenneté,
 - Il pourrait à terme être élargi à d'autres type de thématiques (réflexions éthiques...) auprès d'une population disposant à la fois de savoirs et de temps.

BÉNÉFICES



- ⊗ Mailler les actions et les expérimentations locales.
- ⊗ Valoriser l'engagement social, dont celui des aînés, à un niveau local.
- ⊗ Reconnaître et soutenir les initiatives locales au service des aînés.



Conclusion

La préconisation et les 7 propositions précitées entendent favoriser un changement de paradigme durable lorsque l'on évoque la question de la participation sociale des aînés, et plus particulièrement des aînés isolés.

Changer les pratiques ne peut se faire sur ce sujet qu'en transformant nos représentations dès le plus jeune âge et en en valorisant localement et nationalement l'apport des aînés aux enjeux économiques et sociaux.

Ainsi, bien que pouvant être prises en compte les unes séparément des autres, cette préconisation et ces propositions sont étroitement liées et s'inscrivent toutes dans le développement de la société de demain qui se veut plus inclusive, coopérative, collaborative et coresponsable.



Participants au groupe de travail

Par ordre alphabétique.

- **Marie Auffret**, Notre Temps
- **Benoît Durand**, France Alzheimer
- **Romain Gizolme**, AD-PA
- **Marie-Laure Huon - de la Morinerie**, AG2R La Mondiale
- **Aude Letty**, Fondation Korian
- **Anne Quintin**, Œuvre Falret
- **Catherine Raynaud**, Pfizer
- **Thibault de Saint Blancard**, Alenvi
- **Jean-François Serres**, Monalisa
- **Serge Tonneau**, Fondation Partage et Vie
- **Thierry Zucco**, Adef Résidences
- **Jean-Louis Wathy**, Petits Frères des Pauvres

CO-RAPPORTEURS

- **Thierry Calvat**, Sociologue, Co-fondateur du Cercle Vulnérabilités et Société
- **Mélissa Petit**, Sociologue, Consultante du Cercle Vulnérabilités et Société



Le Cercle Vulnérabilités et Société

Créé en janvier 2018, le *Cercle Vulnérabilités et Société* est un *think & do tank* qui étudie concrètement la manière dont les vulnérabilités du champ social et de la santé peuvent devenir un véritable levier de développement économique et social.

A ce titre, il rassemble une pluralité de structures privées et publiques convaincues que la vulnérabilité est une force et un gisement d'innovation. Ensemble, elles étudient de façon pluridisciplinaire des situations et expériences vécues sur le terrain pour en déduire des modèles innovants qui tirent parti du potentiel de vulnérabilité pour et avec les personnes.

L'action du Cercle V&S s'articule autour de trois axes principaux :



Des rencontres débats autour de personnalités politiques et/ou d'experts sur des sujets d'actualité du champ social et/ou de la santé.



Des groupes de travail se réunissant tout au long de l'année autour de deux thématiques distinctes : «Pathologies chroniques et vieillissement», et «Précarités et relations sociales».



Des groupes de travail éphémères en fonction de l'actualité politique, en vue de contribuer aux débats en cours.

Ainsi, le Cercle V&S a vocation à publier régulièrement, notamment auprès des décideurs publics et privés, des notes de position thématiques et des dossiers de fond.

CONTACTS

➤ **Edouard de Hennezel**

Président fondateur du Cercle V&S
edouard.dehennezel@alteus-conseil.com

➤ **Tanguy Châtel**

Co-fondateur du Cercle V&S
contact@tanguychatel.fr

➤ **Thierry Calvat**

Co-fondateur du Cercle V&S
thierry.calvat@gmail.com

➤ **Mélissa Petit**

Consultante du Cercle V&S
petit.melis@gmail.com



Cercle Vulnérabilités et Société

www.vulnerabilites-societe.fr

Contact : team@vulnerabilites-societe.fr

[@Cercle VS](#)

Les structures membres du Cercle Vulnérabilités et Société,
engagées dans la réflexion et l'action pour *faire de la vulnérabilité une force !*



LA PRÉSENTE NOTE DE POSITION N'ENGAGE PAS INDIVIDUELLEMENT CHAQUE MEMBRE DU CERCLE V&S